

Chalette

Magazine municipal / n°76 / Septembre 2016



Place **C**ommune



**De nouveaux
commerçants au
Lancy**

P.6



Rentrée scolaire 2016

P.8-9



Hutchinson a un grand avenir à Chalette

P.3

L'été se termine à Chalette.

En raison des événements liés à la crue exceptionnelle intervenue fin mai, la baignade du lac n'a pu être accessible à la population. Mais, heureusement, les services municipaux tels que le Service Jeunesse, les centres de loisirs, les « Ateliers familles » se sont mobilisés pour apporter aux Chalettois des loisirs estivaux dignes de ce nom.

En effet, Chalette n'a pas oublié que cette année les congés payés faisaient leur 80^{ème} anniversaire. Oui, il y a 80 ans, le Front populaire obtenait pour les salariés deux semaines de congés payés : du jamais vu en France ! Enfin le plaisir des vacances, des moments passés en famille ou entre amis.

Un programme varié a permis à nos tout jeunes Chalettois de découvrir de nombreuses activités comme le chant, la danse, le cirque... Les plus grands d'entre eux ont pu s'initier à l'athlétisme, au judo, à la gymnastique, dans l'air du temps avec les Jeux olympiques ! Et nos adolescents, avec le « Bouge ado », ont bénéficié de stages multi-activités et d'un séjour en Haute-Loire. Le S.M.J. a concocté sorties, soirées « repas/spectacle », animations dans les quartiers... Les parents ont pu se joindre à leurs enfants en participant aux « Ateliers familles » et ont eu l'occasion de s'essayer aux loisirs créatifs, de participer à des sorties à la journée et de partager des repas. Et cet été 2016 a également été placé sous le signe de la solidarité avec des après-midi festifs et une journée à Dives-sur-Mer programmés par le C.C.A.S. Sans oublier bien sûr l'immanquable feu d'artifice du 14 juillet et son bal populaire ainsi que les séances de « Ciné sous les étoiles ».

Mais les vacances laissent dorénavant la place à la rentrée !

La rentrée scolaire : avec, cette année, une ouverture de classe à l'école élémentaire

Pierre-Perret. Les écoles ont bénéficié cet été de travaux d'entretien et de sécurité grâce aux Services techniques.

Septembre 2016, c'est aussi la poursuite des réalisations inscrites au programme municipal : entre autres, l'aménagement des rues Gustave-Nourry et Laplace à Vésines, la nouvelle piscine, l'étude d'urbanisme engagée dans le quartier du Bourg et une étude de circulation en cours, la requalification de la base de loisirs (programmations prévues bien sûr sur plusieurs années).

La rentrée, c'est également la nouvelle saison culturelle qui démarre avec le 11^{ème} Festival des Arts de rue organisé par la Compagnie « Les Croqueurs de pavés » les 3 et 4 septembre, sans oublier la finale du Label Trepmp le 17 septembre au Hangar. Mais la rentrée, cela consiste aussi pour nous, élus de la municipalité, à être à nouveau vigilants pour défendre les intérêts de notre Ville et de tous ses habitants, notamment en ce qui concerne les mesures austéritaires prises par le gouvernement à l'encontre des collectivités.

Je souhaite aux nouveaux enseignants arrivant dans notre commune une excellente rentrée ainsi qu'à tous nos jeunes Chalettois, et également à chacune et chacun d'entre vous.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing
Vice-Président de l'A.M.E.



Intervention du maire lors de la réception des professeurs le 31 août 2016

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualité

L'« atelier flexibles » de l'usine Hutchinson d'Amilly de retour sur le site de Chalette

P4 – On en parle

Vers un « big bang » hospitalier !

P5 – On en parle

- La crèche Danielle-Casanova fête ses quarante ans !

- La solidarité de proximité, ça a du sens !

P6 – Les invités du mois

Ahmed et Antony, les nouveaux commerçants du Lancy

P7 – Agenda 21

Le tri sélectif

P8 et 9 – La rentrée scolaire 2016

P10 – Vivre ensemble

Dix jeunes Palestiniens en visite à Chalette du 14 au 18 août

P11 – Rétrospective de l'été

P12 – Arts et culture

Dix bougies pour la médiation !

P13 – Citoyenneté

La Fête d'un jour et la Journée internationale de la Paix,

P14 – Libre expression

P15 – Hommage à Georges Séguy

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

L'« atelier flexibles » de l'usine Hutchinson d'Amilly de retour sur le site de Chalette

Depuis le 29 août dernier, l'« atelier flexibles »⁽¹⁾ d'Hutchinson-Amilly est de retour sur le site de Chalette. Bref rappel de ces déménagements à répétition.

Dans les années 1995-96, de nouveaux ateliers sont construits sur l'ancien terrain de football de Langlée pour accueillir la production de flexibles. En 1998, le groupe Hutchinson obtient un gros marché qui nécessite l'extension de l'atelier. Trois propositions de lieux sont alors émises : un à Amilly, un à Orléans et un en Espagne. La direction et les syndicats CGC, FO et CFDT tombent d'accord pour le maintien des emplois dans le Montargois, la CGT quant à elle s'opposant au départ de l'atelier de Chalette. En septembre 2000, l'« atelier flexibles » quitte Chalette pour s'installer à Amilly dans une usine neuve avec 350 salariés, ce qui engendre un coût financier important pour l'entreprise. Trois ans après, le site amillois comptait 550 emplois (CDI et intérimaires).

Délocalisation de la production de flexibles

Quelque temps après, le groupe Hutchinson décide de construire deux autres usines, l'une en Pologne et l'autre au Portugal. Ainsi, à partir de 2003 la production des flexibles est délocalisée et se réalise sur trois sites entraînant sur celui d'Amilly une baisse du chiffre d'affaires et des effectifs. En 2013, un plan de départs volontaires est mis en place et afin d'équilibrer les comptes et de réduire les charges, la direction décide de rapatrier l'« atelier flexibles » d'Amilly sur le site chalettois, la disparition du « département étanchéité » qui comptait 600 emplois le permettant à nouveau. Pour ce faire l'atelier a été refait à neuf, le laboratoire a été agrandi et un parking de 150 places, derrière le laboratoire, est en cours de réalisation. Ainsi, avec ce transfert l'usine Hutchinson-Chalette compte désormais près de 1250 employés (avec les 180 CDI et une partie des 40 intérimaires d'Amilly).



Musa Öztürk

Qu'en pense Musa Öztürk, responsable syndical UNSA et adjoint au maire à Chalette ?

Le syndicat UNSA qui s'est battu pour que les emplois restent à Amilly ne peut qu'enregistrer la décision de la direction de transférer l'atelier à Chalette mais se félicite que les emplois restent dans le Montargois. « De plus, le syndicat a réussi à négocier des avantages pour le retour que la loi ne prévoit pas », précise Musa Öztürk. Il s'agit de l'octroi d'une prime de transfert de 1000 euros versée en juillet dernier, d'une prime d'ancienneté, d'une prime de sécurité intégrée au salaire (20 euros par mois), du maintien du « coefficient métallurgie » supérieur à celui du « caoutchouc » et, pour les personnes demeurant à plus de 10 kilomètres, de 30 euros par mois, et de 15 euros par mois pour celles demeurant à plus de 5 kilomètres. « Enfin, en tant qu'élus municipaux je me félicite du maintien de ces emplois à Chalette (75 % des effectifs d'Amilly sont des Chalettois), ce qui évite aux employés de déménager. De plus, le maintien de cet atelier dans la ville contribue au dynamisme des commerces dans le quartier », ajoute l'élus local.

B. Taleb

(1) Atelier dans lequel sont fabriqués des accessoires automobiles comme, par exemple, les flexibles pour la climatisation, les freins ou la direction assistée des voitures, etc.

Le point de vue du maire, Franck Demaumont

Pour Franck Demaumont, le retour de l'« atelier flexibles » sur le territoire de la ville est un élément positif puisqu'il contribue au maintien des emplois dans le Montargois. Il constate toutefois que lors de la délocalisation à Amilly, dénoncée à l'époque par la Municipalité de Chalette, l'« atelier flexibles » comptait 350 employés ; à son retour sur le site de Chalette, les effectifs ne sont plus que de 180, ce qu'il regrette amèrement tout comme les coûts financiers importants engendrés par ces déménagements successifs et payés par les salariés de l'usine.



L'usine de Chalette se renforce

On en parle...

Vers un « big bang » hospitalier !



Depuis plusieurs semaines, une pétition circule dans l'agglomération demandant le maintien et le développement des activités du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM) situé à Amilly. Cette pétition peut surprendre tant il paraît impensable d'envisager la fermeture de cet hôpital qui emploie près de 1600 personnes.

Et pourtant, si nous n'y prenons garde, les nouvelles dispositions de la Loi Touraine, du nom de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, risquent de réduire les missions du CHAM aux actes médicaux réalisés normalement par les médecins de ville. Ceux plus importants, telle la prise en charge des maladies cardiovasculaires, seraient transférés au Centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) qui vient d'obtenir un troisième service de coronographie au détriment du CHAM.

Pour mieux cerner les enjeux, nous vous proposons un premier décryptage de cette réforme.

Conformément à la loi, ont été créés par décret des **Groupements hospitaliers de territoire (GHT)** qui s'inscrivent dans le remodelage total de notre système de soins hospitaliers publics.

Derrière des concepts peu convainquants de « *recherche d'égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité* » ou encore de « *projet médical partagé garantissant une offre de proximité ainsi qu'un accès à une offre de référence et de recours* », la réalité est bien différente.



Rassemblement du personnel de l'hôpital en octobre 2015

Ainsi, en mai de cette année l'Agence régionale de santé (ARS) a présenté aux organisations syndicales un projet de **Groupement hospitalier de territoire du Loiret (GHTL)** pour une approbation au 1^{er} juillet dernier, soit quelques semaines seulement pour que les professionnels de la santé en étudient les contours.

Ce GHTL rassemblera, sous l'autorité de l'ARS, le CHRO, le CHAM, l'hôpital de Gien, ceux de Beaugency, de Neuville-aux-Bois, de Sully-sur-Loire, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande ainsi que celui de Fleury-les-Aubrais, l'ensemble de ces établissements étant rattaché au Centre hospitalier universitaire de Tours.

Autant dire que la politique sanitaire sera décidée non plus dans les structures de proximité mais en fonction d'objectifs financiers définis au niveau régional, privilégiant ainsi les grandes structures, tel le CHRO. Ces objectifs financiers s'inscrivent dans l'objectif global des 3 milliards d'économies sur les hôpitaux enregistrés dans le Pacte de responsabilité et la Loi de financement de la Sécurité sociale. Il s'agit d'abord de la « *mise en commun* » des services administratifs et médicotechniques pour ensuite s'attaquer aux services de soins

« *redondants* » comme les urgences, les services de médecine, de chirurgie, les maternités...

En lieu et place des coopérations hospitalières tant vantées, au service du « *parcours de soins du patient* », **il est à craindre une réduction de l'offre des services hospitaliers publics avec des suppressions d'emplois !**

À terme, tous les hôpitaux publics seront dépossédés de leur mission de proximité et de leur autonomie de gestion et seront sous contrôle renforcé du directeur général de l'ARS pour toutes leurs activités et budgets ! **Ainsi les GHT répondraient plus à une logique financière qu'à la mise en place d'un parcours de santé efficace et de proximité !**

C'est au sein des groupements que s'organisera désormais le rationnement des soins et des services imaginés par la Loi Touraine. **La fermeture de la maternité de Pithiviers en est la parfaite illustration.**

Pour sortir les hôpitaux de cette nasse, il faut redonner les moyens à la Sécurité sociale et à l'État de les financer à hauteur des besoins de leurs missions de service public.

Autant d'arguments pour signer la pétition disponible à l'accueil de la mairie !

B. Ballu



Rassemblement contre la fermeture de la blanchisserie de l'hôpital le 21 janvier 2016

On en parle...

La crèche Danielle-Casanova fête ses quarante ans !



C'est le samedi 24 septembre, à partir de 14 heures 30, que les quarante ans de la crèche municipale Danielle-Casanova seront célébrés.

C'est en effet au printemps 1976 que la crèche ouvre ses portes, en même temps que la piscine Auguste-Delaune, la résidence du Gué aux biches, le lotissement Henri-Barbusse et les immeubles HLM du quartier Kennedy. Quarante ans durant lesquels la crèche a accueilli des centaines d'enfants qui, aujourd'hui encore pour un certain nombre, reviennent dans ce lieu pour y confier à leur tour leur

bébé. Quarante ans durant lesquels les équipes qui se sont succédé n'ont eu comme seuls soucis que l'éveil et le bien-être des bout'chous.

Quarante ans ! Impossible pour le personnel et les élus de ne pas célébrer cet événement pour mettre en valeur, le temps d'une après-midi, cet établissement qui s'est au fil du temps agrandi, modernisé, amélioré afin de s'adapter à son époque et permettre aux enfants qui le fré-

quentent d'accéder aux premiers apprentissages de la vie dans les meilleures conditions possibles.

Cette journée singulière et festive sera l'occasion de partager un goûter autour d'animations pour petits et grands : maquillage, chamboule-tout, atelier dessin, courses en sac... Sans omettre le grand spectacle de bulles géantes dans le jardin auquel tous les Chalettois sont conviés.



La solidarité de proximité, ça a du sens !

Lors des inondations qui ont frappé de nombreux foyers en juin, la cellule de crise mise en place par la Ville a permis de recenser les familles victimes de ces intempéries, et le travail conjoint des élus et des services municipaux d'identifier les besoins les plus urgents. Au total, 175 familles représentant 351 adultes et 135 enfants ont bénéficié de l'aide d'urgence, pour un montant total de 217 800 €.

Dès la promulgation de l'arrêté de catastrophe naturelle par le Gouvernement, des enveloppes financières ont été débloquées, à charge pour les communes de répertorier les demandes des sinistrés. C'est ainsi que, sous la conduite du maire, Franck Demaumont, et de Chantal Clément, maire-adjointe aux affaires sociales, les services se sont mobilisés pour que chaque situation soit étudiée et pour

que la solidarité nationale et locale s'exprime, le personnel du CCAS⁽¹⁾ instruisant chaque dossier.

77 300 € d'aides de l'État et 38 400 € venant du Conseil départemental, soit 115 700 €, ont été débloqués et versés aux familles. La CAF⁽²⁾ a soutenu 45 familles en versant 500 € à chacune d'entre elles, soit une somme totale de 22 500 €. Quant au Conseil régional, il a attribué une subvention de 79 600 €.



L'accueil des sinistrés en mairie

Autant dire qu'à travers des interventions des élus et du travail des services, la nécessité d'un service public de proximité, au quotidien, a une nouvelle fois été établie. Le maire peut se féliciter de ce que soit ainsi démontré avec force le rôle des communes comme étant l'échelon indispensable de proximité, de solidarité et de citoyenneté.

(1) Centre communal d'action sociale.

(2) Caisse d'allocations familiales.

Ahmed et Antony, les nouveaux commerçants du Lancy

Après la réhabilitation extérieure des immeubles, la transformation de la rue Paul-Painlevé, l'aménagement du parc Lantara et la reconstruction du collège Pablo-Picasso, le quartier du Lancy redore petit à petit son image. Il ne restait plus qu'à étoffer les commerces et le pari est en passe d'être gagné !



Ahmed et Antony

Jours et heures d'ouverture

Lundi de 15 h à 19 h 30

Du mardi au dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Fermé le lundi matin

Page Facebook :
La boucherie du Lancy



En effet, depuis le 28 juin dernier une boucherie a ouvert ses portes, venant ainsi compléter l'offre commerciale du quartier. Pharmacie, boulangerie, librairie-tabac, boucherie et bientôt supérette⁽¹⁾ forment désormais le pôle commercial de proximité tant attendu par les habitants du quartier. Rencontre avec ces nouveaux commerçants.

Un duo de choc !

Ahmed Lamimi et Antony Fontaine sont les deux jeunes bouchers de la boucherie du Lancy située au 34 ter rue Guy-de-Maupassant. Originaires de Pithiviers, ces deux jeunes gens souriants et avenants se sont connus lors de leur formation au C.F.A.⁽²⁾ d'Orléans. En 2014, diplôme de boucher en poche, ils s'envolent pour des horizons distincts et travaillent chacun de son côté dans des grandes surfaces. Mais le concept de ces grandes chaînes ne satisfait pas ces deux jeunes diplômés. Aussi, ne s'étant pas complètement perdus de vue et l'opportunité se présentant, décident-ils de se lancer et de financer l'ouverture de cette boutique.

Un début prometteur

Deux mois après l'ouverture, les deux jeunes gens sont satisfaits : « Cela ne pouvait pas mieux commencer » lance Antony. Et si le magasin est agréé 100 % halal, Ahmed précise qu'il est ouvert à tous ; d'ailleurs, la clientèle est variée. Et Antony d'ajouter : « J'apprécie beaucoup quand, dans la boutique, des personnes d'origines diverses se côtoient et échangent quelques mots ; ça fait plaisir à voir... D'ailleurs, quand je suis venu à Chalette pour la première fois j'ai été at-

tiré par les panneaux d'entrée de ville qui spécifient *Chalette ville de Paix* ». Avec l'ouverture de cette boutique, Antony et Ahmed veulent retrouver le concept des commerces d'antan : créer du lien social, conseiller, favoriser non pas de l'intimité mais les conditions pour que les clients apprécient leur travail et se fidélisent.

Qualité, traçabilité et propreté

Ahmed précise que la viande dispose effectivement du label « *halal* » mais qu'il n'existe pas de différence de qualité entre viande non halal et viande halal : « Toutes les viandes vendues dans la boutique sont d'origine française (limousine 12-18 mois) ; le certificat et la traçabilité sont d'ailleurs à la disposition de la clientèle. La qualité est une de nos priorités. Pour le bœuf, l'agneau et le veau, nous nous fournissons auprès de la société SOMAFER (Auxerre) et pour la volaille à Rungis. » Et d'ajouter : « Tous nos produits sont faits maison et nous nous efforçons de pratiquer des prix attractifs ; chaque semaine nous proposons des promotions différentes ; les produits sont proposés autant que faire se peut en fonction des saisons ; en ce moment ce sont les brochettes, merguez, chipolatas de veau. Nos étals comportent également de la charcuterie ».

Au vu de l'accueil réservé à la clientèle, confirmé par le bouche à oreille et les commentaires de sa page Facebook⁽³⁾, la notoriété de ce nouveau commerce semble d'ores et déjà acquise.

B. Taleb

(1) Ouverture prévue en septembre – inauguration en octobre.

(2) Centre de formation d'apprentis.

(3) Page Facebook : La boucherie du Lancy.

L'INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, gestes à adopter ...



TRI SÉLECTIF CE QU'IL FAUT METTRE :



Boîtes et suremballages en carton



Briques alimentaires



Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de condiments



Flacons de produits ménagers et de produits de toilette



Boîtes de conserve, canettes, aérosols et bidons



Journaux, revues, magazines, enveloppe et papiers



À COMPTER DU 1er JUILLET VOUS POURREZ METTRE EN PLUS DANS VOTRE BAC JAUNE :

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Les pots, les barquettes, les films plastiques

LE SMIRTOM A SON SITE !



Une rentrée scolaire satisfaisante

Si les rentrées scolaires restent pour les élèves des moments marquants, elles sont pour les enseignants et les élus une période intense où tout est organisé pour que les écoliers puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires, nous dresse un premier bilan de cette rentrée 2016.

Pour l'élue, cette rentrée est un bon cru et s'est déroulée dans des conditions favorables. Tous les groupes scolaires de la ville étant placés en Réseau d'éducation prioritaire, les effectifs sont allégés⁽¹⁾, ce qui «facilite» le travail de l'enseignant. D'autre part, elle s'est félicitée d'une ouverture de classe à l'école élémentaire Pierre-Perret. « On note toutefois une légère baisse des effectifs, 1 709 enfants⁽²⁾ contre 1 805 l'an dernier, due aux mouvements de population et à une baisse de la démographie que l'on constate depuis près de trois années déjà » souligne l'adjointe chalettoise.

La réhabilitation des écoles se poursuit...



Nicolas Raisonnier, Inspecteur d'Académie et Marie-Madeleine Heugues à la réception des professeurs le 31 août 2016

Durant l'été, la réfection complète de la cour de l'école maternelle de la Pontonnerie a été réalisée. La réhabilitation de l'école se poursuivra durant les vacances de la Toussaint avec le changement des huisseries à l'école élémentaire et au restaurant scolaire. La période estivale a également été l'occasion de modifier l'installation des postes informatiques. Désormais, chaque classe est dotée d'un ordinateur pour l'enseignant et d'un vidéo projecteur.

Et l'élue d'ajouter : « Dans un souci d'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves, la réfection de la toiture de l'école élémentaire du Lancy a également été réalisée cet été. D'autres projets seront étudiés lors du budget 2017 ».

N.A.P.⁽³⁾ et classes de découverte, une ouverture sur l'extérieur

Quant aux Nouvelles activités périscolaires elles sont reconduites dans les mêmes conditions, c'est-à-dire gratuitement et sur inscriptions obligatoires auprès du Service scolaire. Attention ! Pour les enfants de maternelle, ces activités sont réservées aux familles ayant un réel besoin de garde, justificatif écrit à l'appui. Les directeurs et les animateurs formés à différentes disciplines proposeront en septembre des ateliers qui permettront aux enfants de découvrir des activités nouvelles avec, pour objectif, l'ouverture sur divers horizons. Précision de l'élue : « Cette année, toutes les écoles élémentaires proposeront des classes de découvertes



Rénovation de la cour de l'école maternelle de la Pontonnerie

et de montagne favorisant l'épanouissement et l'enrichissement culturel de nos enfants. La Ville apportera une aide afin que la situation financière de la famille ne soit pas une entrave pour l'enfant et qu'il puisse vivre cette aventure fantastique que sont les classes de découvertes. Les enfants des écoles maternelles, quant à eux, bénéficieront de séances de cinéma et toutes les grandes sections de maternelle des "classes poney". » Et de conclure : « Le dispositif "l'orchestre à l'école" se poursuit à l'école Camille-Claudiel avec, nous l'espérons vivement, une représentation lors de la Fête de Chalette 2017 ».

Un nouveau groupe scolaire à Vésines en 2019

Enfin, l'élue confirme la réalisation du nouveau groupe scolaire de Vésines. « Suite aux différentes rencontres avec les habitants du quartier, les clubs de football et les équipes éducatives, le choix du lieu de la future école s'est porté sur l'actuel stade, rue Gaston-Jaillon. Le jury de concours a retenu trois architectes. Le choix définitif s'effectuera dans le courant du dernier trimestre 2016 pour un début de chantier en 2018 et une ouverture de l'établissement à la rentrée 2019 ».

B. Taleb

(1) 22-23 élèves par classe en élémentaire et 25 en maternelle.

(2) 1 044 en élémentaire et 665 en maternelle (effectifs au 30 juin 2016).

(3) Nouvelles activités périscolaires.

Nouvelles directions

École élémentaire Pierre-Perret : M. David Béton

École élémentaire Michel-Moineau : Mme Karine Pavy



Éducation, équilibre nutritionnel, découverte, le triptyque de la restauration scolaire chalettoise

1200 ! C'est le nombre de repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires de la Ville. 1200 repas préparés à la cuisine centrale et servis par les agents de la Ville. Quelques jours après la rentrée scolaire, nous revenons sur ce service public municipal essentiel avec Simon Bouchery, directeur de la restauration municipale.

C'est à la cuisine centrale, située rue Albert-Camus, que se confectionnent tous les jours les 1200 repas en liaison chaude. Les plats sont préparés puis conservés au chaud ; pour éviter la prolifération des germes, la température des mets n'est jamais inférieure à 65 degrés. Ils sont ensuite livrés dans les différents restaurants scolaires. Pour ce faire, la Ville a investi dans l'achat de chariots qui permettent de tenir les plats à la température recommandée et diminuent la manutention du personnel.

Hygiène, budget et qualité

Si l'hygiène, le budget et la qualité restent trois éléments primordiaux dans le choix des produits, il convient pour les élus chalettois d'y ajouter les besoins nutritionnels des enfants, l'éducation alimentaire, la sécurité des aliments et l'éducation au goût. Comme le souligne Simon Bouchery, « à Chalette, le service de la restauration municipale a une vocation à la fois sociale et éducative ». L'enjeu est de faire du repas pris au restaurant scolaire un moment de convivialité, de respect de l'équilibre nutritionnel, d'apprentissage, de découvertes culinaires, de relations sociales et d'autonomie. Et de rappeler : « L'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement physique et mental. Les effets néfastes des carences ou du déséquilibre alimentaire sur la croissance et les capacités d'apprentissage sont bien connus. Certes, la restauration scolaire ne peut, à elle seule, assurer l'équilibre alimentaire des enfants qui ne fréquentent ses restaurants que quatre fois par semaine, et pour le seul déjeuner, mais elle peut y contribuer » précise Simon Bouchery.

Produits « bio » et développement durable

À Chalette, l'introduction du « bio » a débuté en 2009 avec un partenariat avec Val Bio Centre, partenariat qui n'a pu perdurer faute de capacité pour cet organisme à livrer les produits en quantités nécessaires (150 kg de viande et 180 kg de légumes par jour) et d'un non-respect de certaines normes. Comme le précise Simon Bouchery, « la difficulté avec le bio, c'est de trouver des partenaires locaux qui puissent nous fournir en quantités nécessaires et à un coût raisonnable ». Aujourd'hui et dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville, un groupe de travail a été créé en partenariat avec des producteurs locaux et Pascal Vaulin⁽¹⁾. L'objectif est d'étudier la fai-



Simon Bouchery

sabilité de l'introduction d'un repas végétarien. Ceci contribuera à une pratique alimentaire plus saine et à une ouverture au goût et à la diversité des saveurs⁽²⁾.

« Manger cinq fruits et légumes par jour »

Enfin, le directeur de la restauration municipale rappelle que la Ville s'inscrit depuis plusieurs années dans l'opération nationale « Manger cinq fruits et légumes par jour ». Une distribution de pommes est ainsi organisée dans les écoles au moment de la récréation du matin. Pour mener à bien ce dispositif, la Ville fait appel à un producteur local, les Vergers de Montenon situés à Corquilleroy, qui s'appuie sur une charte garantissant une qualité du produit issu d'une agriculture dite « raisonnée ». Huit variétés de pommes sont ainsi proposées.

B. Taleb

(1) Chef de cuisine du collège de Lorris et formateur en repas végétariens dans les collectivités.

(2) Voir Agenda 21 de la Ville page 19, consultable sur le site de la Ville (www.ville-chalette.fr).

1993 : ouverture de la nouvelle cuisine centrale.

Avril 2010 : obtention de l'agrément sanitaire (législation européenne).

La cuisine centrale, ce sont **9 agents municipaux** dont 5 cuisiniers, 1 magasinier, 2 chauffeurs livreurs et le directeur de la restauration municipale.

Dix jeunes Palestiniens en visite à Chalette du 14 au 18 août



Le groupe local de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a reçu durant cinq jours dix jeunes Palestiniens (sept garçons et trois filles) âgés de 21 à 23 ans, tous étudiants en archéologie, et leur professeur Adnan Abudayyah.

L'occasion pour ces jeunes de découvrir notre région et de pouvoir, le temps de quelques jours, souffler et bouger dans un pays où il est encore possible de vivre sans la contrainte d'un quelconque check-point (zone de contrôle tenue par des militaires israéliens) à tous les coins de rue.

Une solidarité qui se tisse au fil des ans

Chaque année depuis six ans, des membres du groupe local de l'AFPS se rendent en Palestine et passent systématiquement une demi-journée à l'université d'Hébron, dans le

département français, pour échanger avec les étudiants. En octobre dernier, après les événements de Cisjordanie, la rencontre n'a pu se dérouler, les étudiants ayant décidé, suite à une assemblée générale, de manifester dans Hébron. Les membres de la délégation se sont donc retrouvés seuls avec les professeurs, ce qui leur a permis de visiter l'université, de rencontrer le doyen et de passer sur les ondes de la radio universitaire. C'est lors de ces moments privilégiés qu'est né le projet d'organiser, avec l'aide d'autres groupes locaux de l'AFPS, un voyage d'étude et de tourisme pour dix étudiants.

Ainsi, après des visites de sites archéologiques à Istres, Marseille et Perpignan, ces jeunes gens ont été accueillis du 14 au 18 août à Chalette et hébergés dans des familles de l'agglomération. Durant cette semaine, ils ont visité Ferrières et ses alentours, le chantier de Guédelon, le festival des jardins de Chaumont-sur-Loire, Paris avec une visite obligée au Louvre (demandée par les étudiants) et bien évidemment la Tour Eiffel. Des soirées avaient également été prévues autour d'une conférence-débat, de la danse, du chant et des vidéos, avec le Service jeunesse de la Ville, ainsi qu'une rencontre autour d'un tournoi de football.

À la fin de ce bref séjour, la Municipalité a tenu à recevoir ces jeunes ambassadeurs de la paix à l'Hôtel de ville, occasion pour le maire de rappeler que la Ville coopère déjà avec le camp de réfugiés d'Askar, en Palestine, et de renouveler son soutien à ces jeunes Palestiniens dans les épreuves qu'ils subissent chaque jour dans leur pays, avec l'espoir d'un règlement pacifique dans cette région du monde qui aboutisse à la création de deux États, libres et indépendants. Encore faut-il que la France et l'Europe en aient le courage et la volonté.



Soirée de solidarité

Rétrospective de l'été

Les vacances à Chalette

Bien que très perturbés par les inondations et, en conséquence, par la fermeture de la baignade municipale du lac, les Chalettois ont pu profiter des activités conduites par les services municipaux, particulièrement ceux qui n'ont pu partir en vacances comme une famille sur trois en France. Vive le 80^{ème} anniversaire des congés payés !

En effet, durant ces deux mois estivaux et pour faire vivre ce droit aux vacances pour tous, les services de la Ville, le C.C.A.S., les accueils de loisirs, le S.M.J., le Service des sports, la ludothèque, la médiathèque... ont multiplié les animations pour petits et grands. Retour en images sur quelques-uns des rendez-vous proposés.

*"Le Carnaval en folie" au Centre Cosson.
Les cinq quartiers de la ville représentés*



*Animation "médiévale" de l'Atelier familles
avec la troupe "Les derniers trouvères"*



*Centre Aragon :
clôture des olympiades 2 - 29 juillet*



*8 familles sont parties une semaine en
vacances en août à la ferme de Courcimont
en Sologne dans le cadre du dispositif
« premières vacances ».*



*Durant l'été, de nombreuses soirées à
thème ont été proposées par le SMJ,
notamment l'Inde et ses danses*



*Le Bourg était en fête le 20 juillet avec
de multiples animations*



*Le Centre Aragon a fait le plein de sports avec, pour
juillet, "Les jeux olympiques de Chalette à Rio"*



Le feu d'artifice du 14 juillet



*Plus d'une centaine de personnes ont participé
aux deux séances de "Ciné sous les étoiles"*



Stage multisports



*Une chasse aux petites bêtes avec la
"Maison de la nature"*



Une cinquantaine de Chalettois ont participé à la "Sortie familles" du CCAS le 27 juillet à Dives-sur-Mer



*Durant l'été, la ludothèque est sortie de
ses murs. Ici dans le restaurant de l'école
Henri-Barbusse*

Dix bougies pour la médiathèque !

Le mois d'octobre sera l'occasion pour la médiathèque et ses lecteurs de célébrer ses dix ans d'existence. Ainsi cet automne, plusieurs temps forts viendront souligner cet anniversaire. Les festivités débiteront le **samedi 15 octobre** avec un spectacle pour enfants à partir de 5 ans intitulé « *Voyages en percussion* », lequel se déroulera en deux séances, une à 14 heures 30 et une à 17 heures. Les animations se poursuivront le **jeudi 20 octobre** avec un atelier *MiniMaker* (impression 3D). Enfin, **durant tout le mois d'octobre** les agents de la médiathèque vous proposeront deux expositions : la première intitulée « *Clichés de lecteurs* » qui présentera les situations de lecture préférées des bibliophiles, et une deuxième qui est une invite à découvrir des peintures réalisées par des collégiens lors d'ateliers *Free Art* dirigés par Ambre Foulquier.



Ludothèque

Du changement à partir de septembre : à compter de ce mois la ludothèque s'installe dans les locaux de la médiathèque ; c'est l'occasion de créer un lien entre ces deux outils culturels et éducatifs essentiels que sont les jeux de société et les livres. Les horaires d'ouverture seront communiqués ultérieurement. En septembre, on pourra joindre l'animatrice par téléphone au 02.38.98.64.07 ou par courriel : mairie-chalette-ludothèque@wanadoo.fr



Atelier peinture animé par Ambre Foulquier le 24 mars 2016

Nouveaux horaires à l'Espace Public Numérique

À partir de la rentrée 2016, les ateliers informatiques de l'E.P.N. se dérouleront le samedi matin à partir de 10 heures afin de permettre l'ouverture de l'E.P.N. au public le samedi après-midi de 14 heures à 18 heures.

Rappel : pour participer aux ateliers informatiques, il convient de s'inscrire auprès de Pierre à la médiathèque ☎ 02.38.07.24.92. Courriel : epn.chalette@gmail.com. Ci-dessous, le planning des prochains ateliers :

- 10 septembre : la rentrée numérique enfants/parents
- 17 septembre : découverte d'Internet
- 24 septembre : gérer les fichiers et dossiers
- 8 octobre : messagerie
- 15 octobre : les 10 ans de la médiathèque
- 22 octobre : prêt pour la dématérialisation ?
- 29 octobre : Gmail et le cloud Google Drive
- 5 novembre : Gmail, la fin de Picasa et Google Photo
- 19 novembre : PhotoFiltre 7
- 26 novembre : Windows 10, administration
- 3 décembre : présentation du site de l'Agorame
- 10 décembre : musique, CD en MP3, playlists
- 17 décembre : carte de fêtes et de vœux



Citoyenneté

- ▶ **Fête d'un jour, le 17 septembre**
 - ▶ **Journée internationale de la Paix, le 21 septembre**
- ### Chalette répond présente !



Que ce soit en tant qu'organisatrice ou simple participante, Chalette, fidèle à ses valeurs de Paix, de partage et de solidarité, placera les journées du 17 et du 21 septembre au cœur de ses activités de rentrée 2016.

- ▶ **Le samedi 17 septembre, de 7 heures à 22 heures,**

comme chaque année elle participera à la *Fête d'un jour*, au cœur du quartier Kennedy-Château-Blanc, où elle présentera dans son stand deux expositions :

- l'une sur les projets de la Ville jusqu'à 2020 (nouvelle piscine, ouverture d'un centre de santé, construction du groupe scolaire de Vésines, etc.),
- l'autre sur les 80 ans du Front populaire dont l'un des principaux acquis, les congés payés, a été obtenu suite à de nombreux et puissants mouvements de grève.

Comme les années précédentes, cette Fête d'un jour qui se déroulera sur le Boulevard Kennedy accueillera dès 7 heures un vide-grenier, son village associatif avec des animations artistiques et des initiations sportives dans tous les stands et des spectacles et animations diverses, sans oublier de 14 heures à 17 heures des balades en poney pour les enfants. Restauration sur place assurée par les associations.

- ▶ **Le mercredi 21 septembre au Hangar, à 18h30 : inauguration de l'exposition sur le 80^{ème} anniversaire du Front Populaire, à 20h30 : Concert de Nèggus,**

Chalette invitera à son tour les Chalettois et toutes celles et ceux qui le souhaiteront à célébrer la *Journée internationale de la Paix* avec, comme thème de l'année 2016, les objectifs du développement durable, éléments composants de la Paix. La soirée se déroulera au Hangar et débutera par une invitation à découvrir l'exposition sur le 80^{ème} anniversaire du Front populaire⁽¹⁾, laquelle sera suivie de quelques mots du maire, Franck Demaumont, et de Christine Lander, maire-adjointe à la vie associative, la démocratie participative, les relations avec les communautés étrangères et la culture de Paix.

FETE D'UN JOUR
17 SEPT 2016
GRATUIT

"Artiste d'un jour!"

Toute la journée
Bvd Kennedy (Chalette/Montargis)
Spectacles, village associatif, animations, vide-grenier, restauration...

02 38 07 30 72

Logos: Administration Montargis, Chalette, MONTARGIS, logemioiret, Vallogis, cgat



Après le traditionnel verre de l'amitié durant lequel tout un chacun pourra échanger, le Service culturel vous proposera un concert slam-afro avec Nèggus et Kungobram. Figure incontournable de la scène slam française, homme de transmission, Nèggus dirige des ateliers de slam entre l'Afrique et ici. D'origine togolaise, il a gardé l'humanité pour maison et la poésie pour fenêtre. Kungobram, quant à lui, est un groupe de cinq musiciens reflétant un savoureux mélange d'ici et d'ailleurs, enrichi d'allers-retours entre Paris et Bamako. La rencontre entre Nèggus et Kungobram est une invite à la découverte d'une aventure musicale et poétique à l'image de l'Afrique et de l'Europe qui fraternisent. Un espoir qui devient réalité près de deux heures durant...

(1) Exposition visible du 19 septembre au 3 octobre au Hangar.

➔ Le Groupe des élus communistes :

Après les dures épreuves que les Chalettois ont dû affronter début juin, la période des vacances de juillet-août aurait pu être le moment de se ressourcer et se reconstruire. Mais encore une fois des larmes ont coulé, jusqu'à former un fleuve de tristesse, de compassion, de solidarité, de colère aussi suite aux attentats de ce mois de juillet à Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray.

L'onde de choc générée par les crimes terroristes a produit des milliers de cérémonies religieuses et interreligieuses dans les églises et les mosquées. D'autres, sur les places ou devant les mairies, ont permis aux citoyens de rendre hommage aux victimes de Nice et au prêtre Jacques Hamel, avec « *ce besoin de se retrouver, de se parler, de chasser aussi les angoisses et les peurs* ». Seul un ensemble de faisceaux d'actions peut assécher le terrorisme fondamentaliste. Il est indispensable de ne pas verser

l'acide de la stigmatisation sur des parties de la société déjà tant ignorées et que partout on en discute, qu'on débâte, qu'on échange, qu'on se rassemble pour construire de nouveaux jours heureux. La Fête de l'Humanité qui aura lieu dans quelques jours est l'un de ces lieux.

Ce mois de juillet aura également vu la mise à mal de notre démocratie avec l'utilisation, une nouvelle fois, de l'article 49.3 pour faire passer la Loi travail en force en dernière lecture à l'Assemblée nationale. Alors que 71 % des Français rejettent ce texte aux antipodes des engagements pris par la majorité pour laquelle ils ont voté en 2012, 58 députés préviennent dans une tribune du JDD que « *la bataille ne fait que commencer* ».

Les élus communistes et républicains chalettois y prendront toute leur part et vous invitent à la Fête de l'Humanité pour en débâter.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Une rentrée sous le signe de la solidarité. Après les dramatiques événements qui ont secoué la France pendant l'été, les enfants de la commune reprennent le chemin des classes dans un contexte difficile. La communauté éducative, les parents

et les élus doivent se mobiliser afin de s'inscrire dans une démarche solidaire et fructifier un bien précieux qui caractérise bien Châlette : notre capacité à bien vivre ensemble dans la diversité et le respect. Restons tous vigilants et soudés...

➔ L'élu unicité :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

La gauche des princes n'est pas celle du peuple. Les employés communaux travaillant à l'extérieur (espaces verts et autres) ont demandé pendant la saison chaude de

commencer à 6h, afin de terminer plus tôt. Il a fallu 3 jours de grève pour que Mr Demaumont finisse par accepter cette revendication.

État civil :

Naissances :

CHERGUI Adam
ERDEM Ikra
TURSUN Ecrin
ROBIN RUPERT Léo
YILMAZ Almira
DROGUÈRES Clément
YERLIKAYA Bekir
VIEIRA Liam
AYDIN Süleyman
HUSENAJ Diora
POLAT Timur
THIAM Maïmouna
MENU SAVANE Soraya
SEDRÀ Imran
HDIRI Safwane
ATAS Melek
BERRIER Matéo
GÛRPINAR Elvin
CHOROKI Ambrine

Mariages :

ALTIN Deniz et COLAK Melahat
LOSTAU Dylan et DUFEAL Vanessa
SUEIRAS Laurent et THIBAUT Marie-Laurence
JACQUET Julien et FLEISCHER Tiffany

Décès :

LANCTIN-SADON ép. KRIEGER Solange
KRUPIENIM div. ZRODLEWSKI Irène
REUILLARD Vve TAGOT Gyslaine
SAMOUR Jackie
FOURRÉ Gérard
POUDEROUX Vve PARQUET Jeannine
TEZAK Ivan
STERN Alain
ROBLIN ép. AUCLAIR Jacqueline
LOTTIER Roger
GOMES DE BARROS Antonio
TARDIEU Jocelyn
PEREIRA Avelino
CIVRAY Vve LE HUEC Jacqueline

Hommage

Décès de Georges Séguy à l'hôpital d'Amilly le 13 août 2016

« Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager. »



Georges Séguy au début des années 1970



Georges Séguy présentant son dernier livre, "Résister"



Inauguration par Franck Demaumont de l'exposition "Chalette fête mai 68"

Ces mots de Georges Séguy, prononcés en 2013 dans sa ville de Toulouse devant les congressistes de la CGT, résumant qui était Georges Séguy et ce que fut sa vie.

Sa venue à Chalette le 24 mai 2008 à l'occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de mai 68 fut un grand moment de fraternité.

Jeune communiste avant-guerre, il adhère au Parti communiste français en 1942 à l'annonce de la mort de Pierre Sépard et rejoint avec son cercle de la JC, la résistance active au sein des Francs-Tireurs et Partisans français.

Il est arrêté deux ans plus tard par la Gestapo en imprimant le journal clandestin de la JC, « l'Avant-Garde ».

Il est déporté au camp de concentration de Mauthausen. Il est le plus jeune déporté résistant de France, selon les historiens.

À la libération du camp, et son retour en France, il entre à la SNCF. Il y prend des responsabilités au syndicat cheminot de la CGT et est élu secrétaire général de la fédération en 1961.

En 1967, il succède à Benoît Frachon, comme secrétaire général de la CGT. Il est un des acteurs connus et reconnus des grèves de mai 1968. Il est aussi à l'aise parmi les travailleurs en lutte, comme lors du grand meeting devant Renault Billancourt, que respecté pour négocier et signer les accords de Grenelle.

Depuis sa retraite à Vieilles-Maisons-sur-Joudry en 1982, il poursuivait ses activités militantes. Au sein de la CGT, il animait l'Institut d'histoire sociale. Au sein de son parti, fidèle à ses idéaux de jeunesse, il donnait son avis, aidait par des conseils précieux. Il travaillait sans relâche à chercher des perspectives de rassemblement des forces transformatrices à gauche.

Hommage de Franck Demaumont, maire de Chalette.

L'annonce de la disparition de Georges Séguy m'attriste profondément et je pense que cette émotion est partagée par de très nombreux Chalettois.

Ancien secrétaire général de la CGT, communiste, résistant très jeune et déporté à Mauthausen à 17 ans, officier de la Légion d'honneur, il aura marqué de son empreinte le mouvement social du siècle dernier.

Homme de combat, de conviction et d'engagement, c'est une grande figure du syndicalisme qui vient de nous quitter.

J'avais eu l'occasion de le recevoir à Chalette en mai 2008 à l'occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de Mai 68. J'avais pu apprécier sa vivacité d'esprit et son attachement indéfectible aux luttes émancipatrices. C'est pourquoi il travaillait sans relâche à chercher des perspectives de rassemblement des forces transformatrices à gauche.

Attaché à l'unité de la classe ouvrière, il n'a jamais accepté la division syndicale ; dans un contexte souvent difficile, il a toujours tenté de trouver des voies unitaires pour faire valoir les droits des salariés, encore récemment contre la loi « travail » El Khomri passée en force par le gouvernement Valls.

Je veux aujourd'hui lui rendre hommage et partager la peine de tous ses camarades et amis et de tous ses proches.

Hommage à Georges Séguy par Jean Louis, ancien maire de Chalette, secrétaire de la CGT à Hutchinson en mai 1968

Tous les droits acquis par la lutte des travailleurs sous l'impulsion de la CGT sont actuellement remis en cause par le gouvernement socialiste. Ceci nous fait mesurer l'importance de cette grande centrale syndicale et de ses dirigeants. Benoît Frachon était secrétaire général lorsque j'ai commencé à militer et j'ai connu Georges Séguy au cours de la grande grève de 1968. Sa disparition nous fait beaucoup de peine et nous sommes honorés d'avoir lutté à ses côtés.

Formidable diplomate, meneur d'hommes, il a écrit de belles pages de notre histoire ouvrière.

Et sa discrétion était légendaire. Dans sa longue vie de Vieilles-Maisons il aimait faire son jardin, participait à la vie de sa commune.

Participer avec lui à une partie de chasse laissait de beaux souvenirs car sa bonne humeur, son sourire, ses blagues éclairaient la journée. Lors de l'exposition sur la grande grève de 1968 à Hutchinson et dans l'agglomération organisée par la Ville de Chalette, Georges Séguy s'était joint à nous et nous avons évoqué les pages d'histoire écrites par les "Hutchinsoniens"

Merci Georges, tu étais des nôtres.

Le HaNGaR



LANCEMENT
DE LA SAISON CULTURELLE
2016 / 2017

ABONNEZ-VOUS !

TÉL. : 02 38 93 17 96
WWW.VILLE-CHALETTE.FR



> Mercredi 21 septembre à 20 h 30
Journée internationale de la Paix

NÈGGUS ET KUNGOBRAM



CONCERT
SLAM-AFRO
HÉLICO MUSIC

Nèggus est une figure incontournable de la scène slam française depuis une dizaine d'années. Homme de transmission, Nèggus dirige des ateliers d'écriture, de slam entre l'Afrique et ici.

D'origine togolaise, il a gardé l'humanité pour maison et la poésie pour fenêtre. Un « diseur » militant qui ne s'arrête pas devant une frontière ou un mur.

> Vendredi 30 septembre à 20 h 30

CABARET MINUITS SÉRAFINE

Potaches, irrévérencieux, ridicules, pathétiques, outranciers, blasphémateurs, poétiques, désespérés, provocateurs, fétichistes, pervers, décomplexés, (im) pudiques, drôles(!), vulgaires, sublimes, révoltés,... Ils sont tous là, dans un désordre bien ordonné et, mus par une générosité débordante, ils nous offrent un cabaret hors de l'ordinaire; ils transgressent la transgression dans une joyeuse pagaille; ils explorent, avec bienveillance, tous les recoins de notre « bien-pensance » par une perquisition artistique de nos secrets inavouables.

Apéritif offert ! Restauration (assiettes de grignotage) et boissons sur place !



Brèves

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 28 septembre, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Musée d'école :

- ouverture samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, dans le cadre des journées du patrimoine ;
- samedi 1er octobre à 15 h, animation « contes ».

Médiathèque :

animation « petits lecteurs » samedi 1er octobre à 15 h 30.

Amis des écoles de Chalette (A.E.C.) :

concours de pétanque dimanche 4 septembre, à 8 h 30, à Villemandeur.

Le Restaurant sur le Lac

recherche 2 apprentis(es) pour la rentrée, 1 en cuisine et 1 en salle. Pour tous renseignements appelez le directeur au 02.38.07.19.20.

Avis d'enquête publique

Dans le cadre des travaux de la rue Gustave-Nourry, la Ville de Chalette-sur-Loing ouvre une enquête publique du 5 au 19 septembre 2016 inclus. Elle a pour objet la rectification de l'alignement de la rue pour mise aux normes, accessibilité des trottoirs et requalification complète de la voie.

Consultation du dossier d'enquête publique

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie, au Service urbanisme, tous les jours aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Un registre d'enquête sera mis à disposition du public pour recueillir ses observations. Toute observation pourra également faire l'objet d'un courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie avant la clôture de l'enquête.

Permanences du commissaire enquêteur

Monsieur François MARTIN, commissaire enquêteur, sera présent en mairie pour recevoir le public les jours suivants :

- lundi 5 septembre de 15 h à 17 h
- samedi 17 septembre de 9 h à 12 h
À l'issue de l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur sera consultable pendant un an en mairie.